Image not found or type unknown

Rétrocession des voiries et servitude

Par **celineadele**, le **28/03/2013** à **19:18**

Bonjour à tous,

A la dernière assemblée générale de notre copropriété, nous avons demandé la rétrocession des voiries à la commune. Le maire nous demande de signer une servitude pour notre place de parking privée, acquise en lot avec la maison lors de notre achat. Je ne comprend pas bien pour quelles raisons, et a t'il le droit de nous imposer cette servitude ? Merci à vous de prendre le temps de m'éclairer sur ce sujet.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés